 http://www.aeti-unsa.org <http://www.aeti-cret>eil.fr

**COMPTE RENDU CAPA ADJAENES DU 1er JUIN 2016**

CAPA présidée par Madame Chazal. Début : 09h17 Fin : 10 h 35

11 présents pour l'administration

07 présents pour les représentants syndicaux : 5 SNASUB FSU, 1 A&I, 1 FO

Déclaration de Yann MAHIEUX (dans la foulée, non remise à la secrétaire de séance)

Déclaration liminaire lu par Franck CAHRRONDIERE (A&I-UNSA) et remise papier à la secrétaire de séance

Approbation du Procès-Verbal de la dernière CAPA adoptée à l'unanimité.

Monsieur MAHIEUX demande à ce qu'il y ait une inscription automatique au Tableau d'Avancement ; réponse de Mme Chazal : "On ne peut pas autoriser cela car il faut l'avis des chefs d'établissement ou de service et il y a des délais à respecter."

Pour la question que j'avais soulevée en GT du 27 mai concernant les personnels ayant intégré le corps par le biais des concours organisés par les anciens combattants, Monsieur Cuisset réponds que ceux ci ne peuvent bénéficier des 10 points d'accès au corps car ce n'est pas un concours émanant de l'éducation nationale. Je rétorque alors qu'il serait peut-être opportun, pour ces personnels, de passer le concours de catégorie C adjenes en interne, juste pour avoir les 10 points d'admissibilité.

Demande d'accueil en détachement sous réserve de poste : 60 candidats ayant tous un avis favorable de leur administration d'origine.

Titularisation de 3 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi et non titularisation d'un agent.

Titularisation des agents bénéficiaires d'1 contrat PACTE : 8 avis favorable 1 avis défavorable.

Cet agent sera guidé vers une collectivité territoriale.

65 titularisations

4 prolongations suite à temps partiels ou congés de maternité

Pour 1 agent, appel au chef d'établissement et au gestionnaire et proposition de changement d'établissement.

Pour 1 autre agent, renouvellement et changement de service (personnel en DSDEN)

Demandes d'intégration dans le corps des adjoints administratifs : 6 agents avec 6 affectations et avis favorable de la CAPA, 1 agent actuellement en détachement au rectorat de Créteil, la CAPA est favorable pour un maintien en détachement.

Mouvement académique des ADJENES : 234 candidatures (235 au départ) A ce sujet, Mme Chazal rappelle à toutes fins utiles que les documents envoyés pour le groupe de travail aux commissaires paritaires ne doivent servir qu'à eux et non au reste des membres du syndicat.

234 candidats dont 66 venant d'autres académies. 97 ont obtenu une mutation dont 17 d'autres académies et 8 postes profilés. Il reste, néanmoins, 55 postes vacants. Souvent, les candidatures se font sur des postes précis et non sur des zones élargies.

TA C1 : 64 agents promouvables, 33 possibilités de promotions mais seulement 19 promus par manque de dossier de candidature.

TA Principal 2ème classe : 444 agents promouvables, 98 possibilités de promotion et 154 candidatures

TA Principal 1ère classe : 193 agents promouvables, 50 possibilités de promotion et 91 candidatures

Franck CHARRONDIERE (titulaire)